

# Initiative

N° 218 janvier 2017



DOSSIER SPÉCIAL

## Initiative France renforce son soutien aux étudiants entrepreneurs

p. 4



**Bernadette Sozet**  
Déléguée générale  
d'Initiative France

## Booster l'entrepreneuriat des jeunes: un enjeu pour l'avenir

Devenir entrepreneur est une solution qu'envisagent de plus en plus de Français. Et si ce chiffre augmente, c'est que créer son entreprise, travailler à son compte ou être son propre patron devient un choix de plus en plus attirant pour les jeunes, aujourd'hui (52 %) selon l'indice entrepreneurial de l'Agence France Entrepreneur, révélé en décembre 2016. Une

augmentation qui fait écho à la promotion du statut d'étudiant entrepreneur.

### édito

Un quart des entrepreneurs soutenus par Initiative France ont moins de 30 ans et le partenariat avec le réseau PEPITE France (Pôles Étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) devrait amplifier cette tendance (lire le dossier de ce numéro).

Mettre en Une le soutien aux initiatives des jeunes, quoi de mieux pour commencer une année? Je salue leur dynamisme et leur capacité à innover mais aussi leur persévérance et celle de leurs accompagnateurs. Je vous souhaite de partager avec certains d'entre eux cet enthousiasme créatif en 2017, et vous présente tous mes vœux de réussite pour chacun de vos projets.

## sommaire



**En Une**  
Prêt à pousser  
entreprise soutenue  
par Initiative 95

- p. 2 et 3 >** L'actualité du réseau Initiative France
- p. 4 à 6 >** Initiative France renforce son soutien aux étudiants entrepreneurs
- p. 7 >** Agence France Entrepreneur, « booster » de l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles
- p. 8 >** Pascal Hubschwerlin, entrepreneur à cinquante ans

## Initiative France crée un fonds de dotation pour le réseau



● Présidé par Louis Schweitzer, le Fonds de dotation « Réseau Initiative France » existe depuis le 19 novembre 2016. Sa vocation est de soutenir les actions qui visent à déceler et favoriser les initiatives créatrices d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'entreprises. Les ressources collectées dans ce fonds, pourront être reversées aux plateformes Initiative, titulaires de l'agrément fiscal et à toute association membre pour leurs activités reconnues d'intérêt général. Cet outil facilitera l'appui de donateurs privés, entreprises ou personnes physiques, au réseau Initiative. En un seul contrat, ils pourront apporter leur soutien à plusieurs structures du réseau, qui s'engageront sur un projet d'intérêt général partagé avec le partenaire.

## Initiative France au Forum Jobtrail 2016



● Le 24 novembre dernier s'est tenue la première édition du forum Jobtrail, dédié aux étudiants et aux jeunes diplômés, organisé par l'APEC à l'Université Paris 8. Fortement mobilisé auprès des jeunes, Initiative France y tenait un stand pour informer les étudiants et jeunes diplômés de plus en plus nombreux à vouloir se lancer dans la création d'entreprise. L'offre d'Initiative France a été présentée au cours d'un atelier pratique, intitulé « Comment lancer son projet - focus sur l'entrepreneuriat social » auquel participait Mélanie Houeix, déléguée générale d'Initiative Plaine Commune.

## Total et Initiative France s'engagent pour la création d'entreprise

● Le 7 décembre, Philippe Sauquet, directeur général Stratégie-Innovation de Total, et Louis Schweitzer, président d'Initiative France, ont signé une convention de partenariat en faveur de la création d'entreprise. En présence des présidents des coordinations régionales d'Initiative France, les deux partenaires se sont engagés notamment sur l'accompagnement de PME innovantes.



## Les Initiatives remarquables en séminaire

● Suite au succès rencontré par le premier séminaire Initiative remarquable de décembre 2015 à l'Isle Jourdain, un second a été organisé les 8 et 9 décembre derniers à Paris. Il réunissait des membres bénévoles et permanents du comité Initiative remarquable. Un seul objectif pour ce temps de travail et de convivialité : faire plus et mieux au service des entrepreneurs remarquables et des emplois de demain.

## Save the date : 31 mai 2017 Assemblée générale d'Initiative France

● Initiative France réunira ses adhérents à l'occasion de son Assemblée générale le 31 mai à Paris. Présidents, bénévoles et permanents des plateformes Initiative sont attendus nombreux.



## Le numérique, un tremplin pour le parrainage Initiative : 1000 personnes « on line »

● Pour cette neuvième année de communication sur le parrainage, Initiative France a joué la carte numérique. Deux des web conférences de la fête des parrains et marraines d'entrepreneur.e.s, les 23 et 25 novembre dernier, étaient destinées au grand public, aux porteurs de projets et aux potentiels parrains et marraines. Elles ont réuni chacune cinq cents personnes, en moyenne, qui ont posé près d'une centaine de questions en direct.

Découvrir comment avoir 88 % de chance de créer une entreprise pérenne ? Comment obtenir un financement et un accompagnement gratuit pour son projet ? Comment créer son entreprise avec l'aide d'une plateforme Initiative France ? Quels sont les bénéfices du parrainage pour un entrepreneur ? Autant de sujets sur lesquels Sylvina Pipa, cheffe d'entreprise, accompagnée et financée par Hauts-de-Seine Initiative et Dany Edon, reprenneur d'une entreprise, accompagné et financé par Initiative Sarthe ont apporté leur éclairage. Le retour d'expérience de Michel Lantin et Jean-François Leblanc, leurs parrains respectifs, ont aussi contribué à convaincre les candidats potentiels au parrainage et à la création accompagnée. L'organisation de ces web conférences a bénéficié de la mobilisation de l'Agence France Entrepreneur, du Crédit Agricole et du soutien d'In Extensio.

### ▼ À REVOIR SUR

[www.fete-parrains-marraines-initiative.fr/nos-chats-videos/](http://www.fete-parrains-marraines-initiative.fr/nos-chats-videos/)

● Initiative Mayenne a fêté ses 20 ans, le 8 novembre, en présence de Louis Schweitzer ● Le 17 novembre, Initiative Alpes du Sud et Initiative Haute-Provence organisaient la 6<sup>ème</sup> édition de la Journée de la Création, Reprise et Transmission d'Entreprise, intitulée « Une matinée pour entreprendre », au cours de laquelle elles ont pu faire découvrir leur action au plus grand nombre ● Le 5 décembre, Initiative Doubs Territoire de Belfort a récompensé les six lauréates de la 11<sup>ème</sup> édition du concours "Initiative au féminin" ● La 6<sup>ème</sup> édition de Créatrices d'avenir, concours dédié à l'entrepreneuriat féminin organisé par Initiative Ile-de-France et la remise des prix du concours Initiative au féminin organisée en Auvergne-Rhône-Alpes se sont tenues le 6 décembre à Paris et à Saint-Étienne ● Le 6 décembre a eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition des PEPITES du Pays de Grasse d'Initiative Terre d'Azur, avec la remise de cinq prix ● Ainsi que la remise des trophées « Entreprises Remarquables 2016 » organisée par Initiative Somme ●

## en bref...



Les trois fondateurs d'Handisco, entreprise remarquable soutenue par Initiative France en 2014.

# Initiative France renforce son soutien aux étudiants entrepreneurs

Grâce à un partenariat avec le réseau PEPITE France (Pôles Étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), Initiative France va élargir son vivier de jeunes créateurs. L'enjeu : booster l'entrepreneuriat chez les étudiants, moteurs de l'économie de demain.

Dossier réalisé par Violette Queuniet

Un quart des entrepreneurs soutenus par Initiative France a moins de 30 ans. Le réseau s'est fixé comme objectif d'être encore plus présent auprès des jeunes, en particulier en ciblant ceux encore en formation ou fraîchement diplômés. Pourquoi viser cette population ? « Il y a une vraie croissance de l'entrepreneuriat étudiant, avec des politiques publiques pour qu'ils se reconnaissent comme un enjeu essentiel. Nous souhaitons aussi être à leurs côtés, quel que soit leur projet entrepreneurial : activités classiques, innovantes ou porteuses d'une responsabilité sociale et environnementale », indique Olivier Kersalé, responsable du pôle Innovation au sein d'Initiative France

### Promouvoir l'entrepreneuriat

C'est dans cette perspective qu'Initiative France s'est rapprochée du réseau PEPITE France (Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). Lancé en 2013, ce réseau a pour vocation de promouvoir et de renforcer le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes dans l'enseignement supérieur. Il compte 29 pôles, couvrant l'ensemble du territoire français. Tous les établissements d'enseignement supérieur ont aujourd'hui un PEPITE référent, pour développer des modules en entrepreneuriat et en innovation dans les cursus et attribuer le statut d'étudiant entrepreneur (voir encadré page suivante).

Pour aider les étudiants entrepreneurs à concrétiser leur projet d'entreprise, les PEPITE s'appuient sur les structures d'accompagnement existantes, dont Initiative France. Une convention-cadre, portée par la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises), a été signée dans ce but par les deux réseaux, fin 2015 (voir entretien avec Jean-Pierre Boissin). Objectif : améliorer les conditions d'accès des étudiants et jeunes diplômés à l'entrepreneuriat et à l'innovation, grâce au financement et à l'accompagnement. 180 000 €



sur 4 ans (au titre du programme d'investissement d'avenir) ont été attribués à Initiative France pour mettre en œuvre ces actions.

### Un partenaire Initiative France dans chacun des 29 PEPITE

Des partenariats locaux sont en train de se construire entre les plateformes et les PEPITE. « Même si tous les partenariats ne sont pas encore formalisés sur le terrain, il y a au moins un partenaire Initiative France dans les 29 PEPITE », estime Jean-Pierre Boissin, coordinateur national du réseau PEPITE. En effet, le comité de pilotage de chaque PEPITE doit être composé à parité de représentants académiques et de représentants du monde entrepreneurial (entrepreneurs, structures d'accompagnement). Des représentants des plateformes y sont donc souvent présents. Ils participent notamment au jury d'attribution du statut d'étudiant entrepreneur. C'est le cas, par exemple, de Paris Initiative Entreprise qui siège à celui du PEPITE heSam Entreprendre (qui regroupe 12 établissements parisiens, dont Paris I Panthéon-Sorbonne, l'ENSAM (École nationale supérieure d'Arts et Métiers), l'École du Louvre, l'ENA, l'Institut national du patrimoine, etc.) ou d'Initiative Plaine Commune, avec le PEPITE Créaj-IDF (14 établissements, dont les universités Paris III, IV, V, XIII, Sciences Po, l'ISC Business School, etc.).

### Un accompagnement spécifique

Initiative Nice Côte d'Azur a signé, en avril 2016, une convention de partenariat avec le PEPITE PACA-Est. Celui-ci s'engage à orienter vers les plateformes les projets d'étudiants entrepreneurs ou de jeunes diplômés prêts au passage effectif à la création d'activité. La plateforme leur apporte un accompagnement spécifique. Elle met également en place un séminaire sur la création d'entreprise pour les étudiants entrepreneurs du PEPITE. « Nous serons le premier partenaire du PEPITE pour informer les étudiants », souligne Valérie Cohen, directrice d'Initiative Nice Côte d'Azur. En projet, une déclinaison du prêt d'honneur en prêt Initiative Étudiant PEPITE.

En Ile-de-France, le PEPITE heSam Entreprendre vient d'organiser une réunion d'information, au nom des 8 PEPITE de la région, pour les 14 plateformes franciliennes. L'objectif est de généraliser les coopérations plateforme-PEPITE. Certaines

## De l'incubateur à la TPE : le parcours gagnant de flaneurz



Pouvoir clipser des roues sous ses chaussures en un rien de temps pour goûter aux plaisirs de la glisse, c'est le concept proposé par Flaneurz, une start up créée par Florian Gravier et Arnaud Darut-Giard, en décembre 2014. L'idée en revient à Florian, passionné de rollerskate. Il y a trois ans, il frappe à la porte de la junior entreprise de l'ENSAM (École d'Arts et Métiers) pour passer de l'idée à la réalisation. Arnaud, alors étudiant, est désigné comme chef de projet et fabrique le premier prototype. Le courant passe entre les deux jeunes gens : ils s'associent et leur projet est sélectionné par l'incubateur de l'ENSAM qui leur ouvre les portes de nombreux financements. IGEU et Scientipôle Initiative sont les premiers à croire au projet avec 100 000 € au total. Suivront une campagne de crowdfunding chez Kickstarter, des financements bancaires et des bourses. Et quand Flaneurz s'installe, en 2015, dans la pépinière d'entreprise de La Courneuve (93), Initiative Plaine Commune leur accorde un prêt d'honneur de 10 000 €, complété par un prêt Initiative remarquable de 10 000 €. La première année est encourageante, avec plus de 500 paires de rollers détachables (à partir de 420 €, pièce). Trois emplois ont été créés, deux autres sont prévus en 2017 pour assurer la montée en charge (2 000 à 3 000 paires équipées).

plateformes ont déjà pris les devants. Un chargé de mission d'Initiative Plaine Commune anime ainsi un module d'ingénierie du financement de la création d'entreprise dans le PEPITE Créaj-IDF. Initiative Hauts-de-Seine est en train de créer un incubateur pour l'économie sociale et solidaire, avec le PEPITE PON (Paris-Ouest Nanterre). Des parrains de la plateforme accompagneront les étudiants entrepreneurs. « Ces plateformes voient vraiment dans le partenariat avec les PEPITE un investissement à long terme. Cela représente une porte d'entrée vers les étudiants, un public difficile à capter », souligne Nadège Hammoudi, responsable animation plateformes et communication d'Initiative Ile-de-France.

## Créer des espaces de co-working

Le réseau Initiative France pourra apporter son soutien à l'amélioration de l'offre des PEPITE. Ainsi, l'objectif est que chaque PEPITE soit doté d'un espace de co-working, essentiel pour favoriser les interactions entre étudiants entrepreneurs de plusieurs disciplines. Par exemple, dans l'espace de co-working d'heSam Entreprendre, des jeunes diplômés de l'École du Louvre côtoient des ingénieurs et des juristes. « Nous essayons au maximum de créer cet écosystème, car les jeunes créateurs apprécient beaucoup les échanges pour confronter leurs projets », souligne Hortense de La Baume, chargée de sensibilisation au PEPITE heSam Entreprendre. « On peut envisager d'ouvrir aux étudiants entrepreneurs les espaces de co-working connectés à certaines plateformes. Il faut profiter de ces lieux pour toucher davantage de jeunes », indique Bernadette Sozet,

déléguée générale d'Initiative France. Initiative Grandes Écoles Universités (IGE) est également mobilisée dans le partenariat avec PEPITE France. Cette plateforme nationale, créée en 2012, s'est fixée l'objectif de développer les créations d'entreprises innovantes dans l'enseignement supérieur. Chaque projet sélectionné, issu d'un incubateur d'une grande école partenaire, bénéficie d'un prêt d'honneur de 40 000 € en moyenne (auquel s'ajoute presque toujours un prêt d'honneur d'une plateforme innovation) et d'un accompagnement. Le dispositif est déjà opérationnel avec l'Institut Mines-Télécom, l'école Arts et Métiers et l'université Paris-Dauphine, au travers de trois fonds de prêts. Dès 2017, les PEPITE pourront adresser à IGEU les projets à caractère innovant. « Nous travaillons surtout avec les grandes écoles. Avec ce partenariat, nous allons élargir notre vivier d'étudiants entrepreneurs aux universités qui auront créé des incubateurs ou s'allieront à ceux existants. Nous espérons voir les premiers projets PEPITE, en 2017 », prévoit Richard Lalande, président d'IGE. Pour les projets classiques, le réseau étudie la mise en place d'un prêt d'honneur PEPITE.

« S'ouvrir aux entrepreneurs étudiants ne peut être que positif pour le réseau, comme le souligne Bernadette Sozet. Nous les faisons passer du virtuel au réel mais eux nous obligent à nous renouveler, car ils ont d'autres manières de travailler. Ils sont en quête de retour d'expérience. En les accompagnant, le réseau maintient son savoir-faire et l'enrichit. Et puis n'oublions pas que ces jeunes entrepreneurs d'aujourd'hui seront, dans dix ans, les piliers du réseau ! », conclut-elle. ●



## « Développer une offre sur tout le territoire »



Jean-Pierre Boissin, coordinateur national du réseau PEPITE.

## Quelles sont les raisons de votre partenariat avec Initiative France ?

La spécificité d'Initiative France est d'être présent sur tout le territoire. Chacun des 29 PEPITE a donc potentiellement dans son périmètre au moins 5 plateformes. Le PEPITE orientera vers les plateformes les projets d'étudiants arrivés à maturité. Autre point fort du réseau : la palette d'offre de prêts d'honneur (classique, innovation, entreprise remarquable) qui peuvent être proposés en fonction du profil de l'étudiant porteur de projet.

## Vous pilotez le programme PEPITE, consortium porté par la FNEGE et auquel participe Initiative France. Quel est son objectif ?

Les budgets d'enseignement supérieur sont maintenant décentralisés. L'offre de chaque PEPITE n'est donc pas égale selon les villes, notamment entre Paris et en région. Le programme PEPITE France, sélectionné au titre du PIA (Programme d'investissement d'avenir) et doté d'un financement conséquent, a pour objectif de définir et de proposer une offre standard minimum dans chaque territoire. En favorisant les échanges de bonnes pratiques, ce PIA permettra notamment à Initiative France de développer une offre spécifique à l'intention des projets portés par des étudiants entrepreneurs. Nous étudions ainsi la mise en place d'un prêt d'honneur Étudiant entrepreneur avec Initiative France.

## Un nouveau statut pour accompagner les étudiants entrepreneurs

Depuis septembre 2014, les étudiants porteurs d'un projet d'entreprise peuvent bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur. Il est ouvert à tous les bacheliers, quel que soit leur cursus et à tout niveau. À la clé : un accompagnement spécifique, la mise en réseau avec les acteurs de la création d'entreprise auprès du pôle PEPITE de leur établissement d'étude, la possibilité de remplacer un stage obligatoire par leur projet entrepreneurial. Ceux qui sont déjà diplômés peuvent aussi accéder à ce statut et passer le diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E). Ils continuent ainsi à bénéficier de la sécurité sociale étudiante jusqu'à un an après la fin de leurs études pour les moins de 28 ans, de la prolongation de leur bourse (sur critères sociaux), du maintien des indemnités Pôle Emploi (par exemple pour les anciens apprentis). Près de 1 500 étudiants ont ce statut, attribué après examen de leur projet. Leur nombre devrait doubler en 2017.

ILS NOUS FONT CONFIANCE ET NOUS ACCOMPAGNENT ACTIVEMENT  
DANS LA RÉALISATION DES PROJETS SOUTENUS PAR INITIATIVE FRANCE!

## Agence France Entrepreneur, « booster » de l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles

L'Agence France Entrepreneur soutient Initiative France pour encourager et faciliter la création d'entreprises dans les territoires économiquement fragiles et la croissance des très petites entreprises partout.

Lancée officiellement le 13 avril dernier, l'AFE (Agence France Entrepreneur) construite sur le socle de l'ex APCE, a pour mission de renforcer et de mieux coordonner l'action nationale et locale en faveur de l'entrepreneuriat, prioritairement en faveur des territoires fragiles. Sous la présidence de Mohed Altrad, entrepreneur emblématique, elle anime la politique de l'État, en vue de favoriser la création et la reprise d'entreprises plus pérennes et créatrices d'emploi ; mais aussi d'aider les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) à créer des emplois et à innover pour créer un cadre plus favorable à l'initiative économique.

Dans le cadre du déploiement de sa stratégie nationale l'AFE associe étroitement les réseaux d'appui à la création d'entreprises au sein de plusieurs instances dont le comité de coordination des réseaux (CCR)

dont Initiative France fait partie. Quatre groupes de travail opérationnels ont été mis en place, l'un pour développer la présence des réseaux dans les territoires fragiles, un autre pour renforcer l'accompagnement post-crétion. La mutualisation des outils et la formation des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises seront aussi travaillées en mode collaboratif.

Pour chaque thématique, un état des lieux sera réalisé afin d'identifier les besoins, les freins et les leviers, de préconiser des actions à mener et de faire des propositions d'amélioration de l'offre de services. Par ailleurs, l'AFE apporte son soutien aux actions menées par les organismes d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise notamment en les valorisant sur son site et ses réseaux sociaux. Avec 11 millions de visiteurs par an, c'est un canal très efficace de diffusion.



Alain BELAIS,  
directeur général de l'Agence  
France Entrepreneur.

« L'AFE contribue directement au financement des réseaux d'accompagnement à la création d'activité en leur affectant des moyens nationaux, en concertation avec l'Etat, la CDC et potentiellement en coordination avec les régions. »

### CHIFFRES CLÉS

**1500** quartiers prioritaires de la ville

**70%** des plateformes couvrent au moins une commune ayant un ou plusieurs quartiers prioritaires de la ville

**50%**

c'est le taux d'entrepreneurs accompagnés, issus des territoires fragiles, en 2016, dont 15% des quartiers prioritaires de la ville

## Un site web pour tous les publics

Par le biais de son site internet, véritable encyclopédie de référence quotidiennement mise à jour, de ses guides pratiques téléchargeables et de ses outils en ligne, l'AFE s'attache à ce que :

- tout entrepreneur trouve les ressources nécessaires lui permettant de mettre en œuvre son projet, d'anticiper les situations et d'aborder les différentes phases de la création ou de la reprise de son entreprise dans les meilleures conditions,
  - tout acteur de l'écosystème entrepreneurial puisse y trouver des données socio-économiques récentes et pertinentes sur le sujet de la création/reprise d'entreprises, ainsi que des informations techniques et des outils pratiques et pédagogiques nécessaires à l'exercice de ses missions.
- À noter: ces contenus, développés par l'équipe de l'AFE, sont également proposés aux régions, afin qu'elles bénéficient de manière mutualisée de la production réalisée. Pour en savoir plus: [www.afe.fr](http://www.afe.fr)



Après 45 ans, la création d'entreprise s'impose parfois comme la meilleure solution pour revenir à l'emploi. Initiative France a donc construit, en partenariat avec AG2R La Mondiale, un programme à destination des entrepreneurs seniors. Pascal Hubschwerlin en a bénéficié, en reprenant la franchise Mondial Pare-brise d'Auch.



## Entrepreneur à 50 ans

**O**n peut être un jeune entrepreneur à 50 ans ! » La preuve avec Pascal Hubschwerlin qui n'en est pourtant pas à sa première expérience de création d'entreprise. « Comme beaucoup de salariés aujourd'hui, j'ai eu une carrière sinueuse », explique ce mécanicien de formation, qui a connu les affres des restructurations et des plans sociaux, mais qui a toujours su rebondir. « Dans les années 90, j'ai créé une petite société de réparation de matériel agricole, explique-t-il. Ça marchait bien, j'étais content ! Mais quand, au bout de dix ans, je me suis vu proposer un poste de chef d'équipe dans l'une des entreprises avec lesquelles je travaillais, je n'ai pas résisté : je suis redevenu salarié. »

### Confort du salariat contre indépendance du chef d'entreprise

Il a donc connu les deux côtés de la barrière : « Le confort du salariat et les responsabilités de l'entrepreneur. » Il est bien placé pour savoir que les deux ont leurs difficultés et leurs vertus : « En tant que chef d'entreprise, je dois 140 000 € à ma banque et à divers organismes, je suis responsable des revenus d'un salarié, je dois être constamment au four et au moulin

et je n'ai pas pris un jour de vacances, depuis que je me suis lancé, début avril. » C'est parfois lourd à porter : « Il faut avoir la santé et être de bonne humeur ». Mais Pascal Hubschwerlin se sent en accord avec lui-même. Ce n'était plus le cas dans son emploi de salarié : « Après une restructuration, on m'a proposé un poste qui ne me convenait pas du tout. J'ai préféré négocier mon départ. À 49 ans, c'était osé, mais je ne me voyais pas rester dans ces conditions. » Et puis le chef d'équipe a déjà une petite idée en tête : « Le franchisé Mondial Pare-brise d'Auch, que j'avais côtoyé au cours de ma vie professionnelle, m'a dit qu'il voulait céder pour prendre sa retraite. Une petite lumière s'est allumée dans ma tête... mais il me fallait trouver une solution pour financer les 110 000 € de reprise du fonds de commerce. »

### Accompagnement renforcé

Il commence à établir son business plan tout seul, avant de pousser la porte de la Chambre de métiers : « J'ai alors appris que je pouvais bénéficier du dispositif NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise). Je me suis donc tourné vers Initiative Gers, qui m'a aidé à finaliser mon dossier et à monter mon projet ». La plateforme a, en effet, déployé le programme +45, conçu en partenariat avec AG2R La Mondiale, pour accompagner les seniors entrepreneurs. Son principe : intervenir très en amont pour accompagner les porteurs de projets bien avant la création, et leur apporter des services adaptés à leur profil et à leur parcours. Il peut s'agir d'ateliers collectifs, d'un accompagnement renforcé, de coaching, de parrainage... En l'occurrence, Pascal Hubschwerlin était plutôt mieux armé que la moyenne pour se lancer. Mais il a apprécié d'être accompagné dans le montage financier de son projet et dans sa réflexion sur la protection sociale : « Penser à sa santé, sa retraite et sa prévoyance, c'est important quand on a 50 ans ! » Il a également participé à des ateliers de mise en situation commerciale « qui m'ont aidé à me mettre dans ma peau de chef d'entreprise. » Enfin, il a bénéficié d'un prêt d'honneur de 28 000 € : « J'ai ainsi pu emprunter 110 000 € à la banque, afin de financer le fonds de commerce et le fonds de roulement. » Bilan économique, six mois après la reprise : « On a démarré très fort, sourit Pascal Hubschwerlin. Je suis légèrement au-dessus de mes objectifs ». Bilan plus personnel : « Malgré mon âge, je pense que j'aurais pu retrouver un emploi salarié dans mon secteur. Mais je suis content de m'être lancé. La décision n'a pas été facile à prendre, mais je l'ai fait ! »

Sabine Germain

### Chiffres-clés

**270 000 €**  
de chiffre d'affaires  
prévisionnel

**1** salarié

**28 000 €**  
de prêt d'honneur  
accordé par  
Initiative Gers

LA LETTRE INITIATIVE EST COFINANÇÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Bernadette Sozet  
RÉDACTEUR EN CHEF Amine Moussaoui • amine.moussaoui@initiative-france.fr  
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO Sabine Germain, Noémie Marshall et Violette Queuniet  
PHOTOS Cécile Muzard pp. 1 et 5, Frédéric Achdou p. 4

INITIATIVE FRANCE 55 rue des Francs-Bourgeois - 75181 Paris Cedex 04 •  
tél. 01 40 64 10 20 • fax 01 43 20 58 34 • www.initiative-france.fr  
Signalez-nous vos changements d'adresse : communication@initiative-france.fr  
ISSN 1951-9672 • Abonnement annuel 30 € • 3 €

MAQUETTE ET RÉALISATION Edire • edire@edire.fr • tél. : 01 47 70 77 00  
IMPRESSION SB Graphic - 77290 Mitry-Mory • tél. : 01 60 35 10 35



Cette lettre est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

